

***Le temps d'un week-end
Melun : capitale internationale
de l'escrime***



Dossier de presse

Contact presse : Service communication
Communauté d'agglomération Melun Val de Seine
Isabelle LOBERA – 01 64 79 25 26 – isabelle.lobera@camvs.com
Nicolas ALIX – 01 64 79 25 66 – nicolas.alix@camvs.com
Site Internet : www.agglo-melunvaldeseine.fr

Melun
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
St-Germain-Laxis
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Boissise-la-Bertrand
Montereau-sur-le-Jard

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les huit meilleurs fleurettistes du monde s'affrontent à Melun !

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sera le cadre d'un week-end d'escrime exceptionnel les 4 et 5 avril prochains ! Outre le traditionnel Challenge Revenu, un Master réunissant les huit meilleurs fleurettistes du monde se déroulera à la salle des fêtes de Melun.

Grande première pour la Communauté d'Agglomération et le Cercle d'Escrime communautaire ! Le Master de fleuret Melun Val de Seine va voir le jour sur cette terre historique d'escrime, avec le soutien marqué du Conseil général de Seine-et-Marne et des Fédérations Française et Internationale d'Escrime.

Organisé samedi 4 avril, à partir de 19h30, cet événement exceptionnel regroupera les huit fleurettistes qui ont réalisé la meilleure saison internationale, parmi lesquels les Français Erwann le Péchoux, Champion du Monde par équipe 2007, et Terence Joubert, Champion d'Europe par équipe 2006 et licencié au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, mais également le Champion Olympique allemand Benjamin Kleibrink, sacré à Pékin l'été dernier. Objectif de la compétition : décrocher le titre honorifique mais très convoité de "meilleur fleurettiste du monde" !

Cerise sur le gâteau, ces huit tireurs participeront au Challenge Revenu, qui débutera le samedi par les tours qualificatifs, dans l'enceinte du Tennis Club de Melun. Cette étape majeure de la Coupe de France de Fleuret Individuel se poursuivra le dimanche, toujours sur le même site, avant d'intégrer la salle des fêtes, à partir de 16h, pour les demi-finales et la finale.

Informations pratiques :

Lieu : Salle des fêtes de Melun, avenue de la 7^{ème} D.B. Américaine

Tarif : 5 €, tarif unique

Points de vente :

- **Espace Saint-Jean – Place Saint-Jean, à Melun – 01 64 10 52 95
espacesaintjean@ville-melun.fr**
- **Cercle d'Escrime Melun Val de Seine – Place de la Motte aux Cailles, à Melun**
- **Sur place, salle des fêtes de Melun, avenue de la 7^{ème} D.B. Américaine,
dans la limite des places disponibles**

Renseignements :

- **Service des Sports – 01 64 79 25 11 – www.agglo-melunvaldeseine.fr**
- **Cercle d'Escrime Melun Val de Seine – 09 75 55 71 91
www.escrime-cemvs.com**

Melun

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

St-Germain-Laxis

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Boissise-la-Bertrand

Montereau-sur-le-Jard

Les plus grands se donnent rendez-vous pour le premier Master de Fleuret Melun Val de Seine !

Erwann LE PECHOUX – France

Palmarès :

- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'or par équipe en 2007, 2006 et 2005
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or en 2003 et de bronze en 2007
- **Coupe du monde :**
 - Vainqueur de la Coupe du Monde 2005
- **Championnats de France :**
 - Médaille d'or en 2008 et 2003

Andrea CASSARA – Italie

Palmarès :

- **Jeux Olympiques :**
 - Médaille d'or par équipe et de bronze en individuel en 2004
- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'or en 2008 et 2003, d'argent en 2005 et de bronze en 2006, par équipe
 - Médaille de bronze en 2003
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or en 2008 et 2002
 - Médaille d'or par équipe en 2002
- **Coupe du monde :**
 - Vainqueur de la Coupe du Monde 2006

Benjamin KLEIBRINK – Allemagne

Palmarès :

- **Jeux Olympiques :**
 - Médaille d'or en 2008
- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'argent en 2008 et de bronze en 2007
 - Médaille d'argent en 2007 et 2006 et de bronze en 2005, par équipe
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or par équipe en 2007
 - Médaille d'argent en 2007 et de bronze en 2006

Jun ZHU – Chine

Palmarès :

- **Championnats du monde d'escrime :**
 - Médaille d'or en 2003 (junior) en individuel et par équipe
- **Championnats d'Asie :**
 - Médaille d'or par en équipe en 2006

Terence JOUBERT – France

Palmarès :

- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'or en 2002 (junior) en individuel et par équipe
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or en 2006 et 2003 et de bronze en 2005, par équipe
- **Championnats de France :**
 - Médaille d'or en 2005 et de bronze en 2004, par équipe

Salvatore SANZO – France

Palmarès :

- **Jeux Olympiques :**
 - Médaille d'or par équipe et d'argent en individuel en 2004
 - Médaille de bronze en 2008, en individuel, et de bronze en 2000, par équipe
- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'or en individuel en 2005 et 2001 et par équipe en 2008 et 2003
 - Médaille d'argent par équipe en 2005
 - Médaille de bronze en 1998, en individuel, et en 2006 et 1997, par équipe
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or en 2000 et 1999 et de bronze en 2005, par équipe
 - Médaille d'or en 1999 et de bronze en 2007 et 2000, par équipe
- **Coupe du monde :**
 - Vainqueur de la Coupe du Monde 2004

Peter JOPPICH – Allemagne

Palmarès :

- **Championnats du monde :**
 - Médaille d'or en 2007, 2006 et 2003 et d'argent en 2008
 - Médaille d'argent par équipe en 2006
- **Championnats d'Europe :**
 - Médaille d'or en 2007

Yuki OTA – Japon

Palmarès :

- **Jeux Olympiques :**
 - Médaille d'argent en 2008
- **Championnats d'Asie :**
 - Médaille d'or en 2008 et 2007

Le programme

➤ **Master de Fleuret Melun Val de Seine :**

Animation : Pierre FULLA, journaliste sportif

Samedi 4 avril

Salle des fêtes de Melun

19h30 : Levée de rideau par les scolaires invités

20h : Présentation

20h15 : Début du Master

22h : Remise des trophées

Tarif : 5 €

Restauration sur place

➤ **Challenge Revenu :**

Samedi 4 avril

Tennis Club de Melun (avenue de la 7^{ème} D.B. Américaine)

De 15h à 19h : Tours préliminaires de qualifications



Dimanche 5 avril

Tennis Club de Melun (avenue de la 7^{ème} D.B. Américaine)

De 8h à 16h : Tableau final de qualifications

Salle des fêtes de Melun

Présentation et animation : Pierre FULLA

A partir de 16h : ½ finales du tournoi

Vers 16h45 : Finale

17h : Remise des prix

Accès libre

Les partenaires

Le Conseil général de Seine-et-Marne, la Fédération Internationale d'Esgrime et la Fédération Française d'Esgrime

La Société Générale, Sport + et Europe 1 Sport

➤ **Le Challenge Revenu :**

Le challenge Revenu a 40 ans !

La ville de Melun et l'escrime possèdent, depuis bien des années, une histoire commune et indissociable. Depuis 40 ans, ce passé conjoint s'exprime au travers d'une compétition sportive de très haut niveau, qui rassemble chaque année plus de 200 compétiteurs venus des quatre coins de la planète : le Challenge Revenu. Au cours des 39 dernières éditions de cette étape de la Coupe de France, les plus grands fleurettistes se sont distingués en montant sur la plus haute marche du podium, des escrimeurs voués pour la plupart à un avenir brillant – première place européenne, mondiale, olympique...



C'est le gendarme Ernest Revenu, fervent défenseur de l'escrime militaire, qui a donné son nom à cet événement sportif particulièrement prisé, puisqu'il permet de gagner des points pour accéder aux Championnats de France et à la Coupe du Monde. Fondateur du Cercle d'Escrime de Melun, en 1949, Maître Revenu a initié nombre de melunais à l'art du fleuret et accompagné plusieurs champions vers l'équipe nationale d'escrime et les plus hautes sphères de l'escrime mondiale.

Aujourd'hui doté d'un club élite, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, la Communauté d'Agglomération offre aux meilleurs escrimeurs de chacune des salles d'armes de l'agglomération melunaise l'opportunité de s'exprimer au plus haut niveau. Ainsi, l'esprit d'Ernest Revenu et son amour du fleuret perdurent.

➤ **Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine :**

Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, meilleur club de France en 2007 !



Créé le 21 octobre 2002, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) est né de la collaboration des trois clubs de l'agglomération (Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun). L'objectif était de rassembler les forces des trois cercles pour pouvoir prétendre à de meilleurs résultats en compétition.

Les éléments d'avenir éparpillés dans les trois clubs ont été réunis au sein du CEMVS, formant ainsi des équipes performantes capables de se qualifier dans toutes les catégories de championnats de France, en Minime, Cadet, Junior et Senior.

La montée en puissance de ce club s'exprime notamment aujourd'hui au travers de l'arrivée de tireurs expérimentés venus défendre les chances de l'équipe masculine Senior, qui évolue en Nationale 1, comme Tomer Or, escrimeur israélien qui figure dans le top 20 mondial, ou Terence Joubert, sacré Champion d'Europe par équipe en 2006.

Outre la réussite de ses meilleurs éléments en Championnats de France et, pour certains d'entre eux, en compétitions internationales, la politique du CEMVS réserve une place tout aussi importante à la formation au sein de ses sections et au travers de ses interventions dans les écoles primaires de l'agglomération.

➤ **La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine :**

Située à 48 km au sud de Paris, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine regroupe quatorze communes, dont Melun, chef-lieu de Seine-et-Marne, pour une population de plus de 108 000 habitants. Elle est présidée par Bernard Gasnos, conseiller municipal de Melun.

Créée le 1^{er} janvier 2002, c'est aujourd'hui la première communauté d'agglomération du département et la sixième d'Ile-de-France au regard de son poids économique et démographique.

La Communauté d'Agglomération est composée de quatorze communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine agit, en particulier, sur le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire (dont l'organisation et le développement des transports urbains), l'habitat et la politique de la ville.

Melun Val de Seine a également choisi d'assurer un certain nombre de missions facultatives et optionnelles dans différents domaines : l'environnement (assainissement, collecte des déchets...), les infrastructures et les équipements (réalisation de liaisons douces, de voies en site propre...), la culture (gestion de l'Orchestre des jeunes Melun Val de Seine ; promotion et développement des musiques actuelles...), le sport (soutien au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine ; gestion du plateau technique médical Sud Seine-et-Marne ; organisation de Sport Passion...) ou l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.



➤ **Zoom sur la compétence sport :**

Melun Val de Seine a désormais décidé de concentrer son intervention sur le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine pour lui donner les moyens de se développer. Cette orientation permettra à la Communauté d'Agglomération d'être identifiée à une discipline qui a, pendant longtemps, fait les beaux jours du sport à Melun.

Mais le sport, à Melun Val de Seine, c'est aussi Sport Passion, un dispositif d'initiation et de découverte sportives d'une semaine pour les 6-17 ans organisé chaque année en juillet et en août.

C'est encore la gestion du plateau technique médical, référence départementale en matière de suivi sanitaire et d'aide à l'entraînement des sportifs de haut niveau en Seine-et-Marne (300 visites par an).

C'est enfin la gestion de la patinoire communautaire, seul équipement de ce type en Seine-et-Marne, qui va bientôt déménager dans le complexe de loisirs "La Cartonnerie", à Dammarie-lès-Lys, aux côtés d'un multiplexe de 12 salles, d'un karting couvert, d'un bowling / billard, de plusieurs restaurants, de salles de sport et d'une salle de spectacle de 2 000 places.



Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer au :

40^{ème} CHALLENGE ERNEST REVENU
Samedi 4 avril et Dimanche 5 avril 2009
CIRCUIT NATIONAL FLEURET HOMME, catégorie SENIOR
Tennis Club –Avenue de la 7^{ème} DB Américaine– 77000 MELUN

- Palmarès des années précédentes :
 - 2004 : LE PECHOUX Erwann Aix en Provence
 - 2006 : KLEIBRINK Benjamin Allemagne
 - 2007 : BISSDORF Ralf Allemagne
 - 2008 : MALACHENKO Franck Lyon MDF
- La compétition se déroulera au Tennis Club de Melun jusqu'au ¼ de finales, puis à la Salle des Fêtes de Melun.
Récompenses de valeur au 8 premiers.
- Pendant toute la durée de la compétition, un service de restauration sera assuré par les bénévoles du club.
- Quelques hôtels de l'agglomération Melunaise :
 - Hôtel Restaurant Au Germenoy – 338 Rue Raymond Hervillard – 77000 Vaux-le-Pénil
☎ : 01.64.09.19.19
 - Hôtel Ibis – 81 Avenue de Meaux – 77000 Melun
☎ : 01.60.68.42.45
 - Campanile – 346 Rue du Capitaine Bernard de Poret – 77190 Dammarie-Lès-Lys
☎ : 01.64.09.19.19
 - FORMULE 1 – ZAE des Hauts de Rubelles – 77950 RUBELLES ☎ : 08 91 70 53 08
- Souhaitant que vos tireurs répondent nombreux à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

REGLEMENT

Article 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE.

La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers en règle avec la FFE ou la FIE.

Les cadets devront présenter obligatoirement une autorisation médicale de leur double sur classement en compétition.

La présentation de la licence 2009 est obligatoire.

Article 2 :

Les classements pris en compte seront les derniers classements actualisés et établis par la FFE et la FIE.

Article 3 :

FORMULE DE L'ÉPREUVE (entrée progressive)

• **Samedi**

• **1^{er} tour de poule**

Appel : 14h00

Scratch : 14h30

Pour les tireurs français classés au classement national de la **65^{ème} place, aux tireurs non classés** et pour les **tireurs étrangers non classés FIE.**

• **2^{ème} tour de poule**

Appel : 15h30

Scratch : 16h00

Pour les tireurs qualifiés au **1^{er} tour de poule**, les tireurs français classés entre **la 33^{ème} et la 64^{ème} place** du classement **FFE**, et les tireurs étrangers **classés après la 64^{ème} place** au classement **FIE.**

• **Dimanche : un seul tour de poule**

Appel : 7h30

Scratch : 8h00

Début du tour de poule à 8h30

Pour les tireurs **qualifiés** à l'issue du **2^{ème} tour de poule de samedi**, les tireurs **français et étrangers** classés dans les **64 premiers** du classement **FIE** et les tireurs **français** de la **1^{ère} à la 32^{ème} place** du classement **FFE.**

Puis tableau selon le nombre de tireurs de **64 ou 128** avec élimination directe.

1/2 finales et finale à partir de 16h30.

Article 4 :

Les engagements se feront en ligne avant le **mardi 31 mars 23h59** pour les licenciés FFE, pour les licenciés étrangers par mail ou par fax.

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE.

Le droit d'engagement est fixé à **10€.**

Article 5 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I de la FFE.

Article 6 :

Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus **sur l'ensemble de la compétition** seront tenus de présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur.

Article 7 :

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition (le CTS, le représentant de la commission fleuret masculin, le représentant de la CNA). Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FFE et FIE, pour le bon déroulement du Challenge.

Article 8 :

Courtoisie : rappel de la circulaire :

- « La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;
- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
 - n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
 - n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

• **La correspondance et les inscriptions sont à transmettre à :**

Cercle d'Escrime Melun Val de Seine
Monsieur Luc MONTBLANC
Place de la Motte aux Cailles
77000 MELUN

☎ : 01.64.39.13.04

☎ : 01.64.39.09.74

cemvs@orange.fr

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mr Luc MONTBLANC au 06.86.28.03.77
ou Mme Valérie LHUILLERY au 06.25.88.79.89

